

PORTRAIT D'UNE ÉQUIPE DE SOINS

PORTRAIT D'UNE ÉQUIPE DE SOINS*

Au Québec, en contexte hospitalier, voici les principaux intervenants qui sont responsables des soins quotidiens au chevet des patients :

- » L'**infirmière-chef** est responsable de la gestion clinique et administrative de son unité, tels que l'organisation et l'évaluation des soins qui y sont dispensés selon les objectifs planifiés, la gestion des finances et des ressources humaines de l'unité et le développement des compétences du personnel.
- » L'**assistante infirmière-chef** assiste l'infirmière-chef dans ses fonctions. Elle planifie et coordonne les activités de l'unité et peut aussi prendre des patients sous sa responsabilité lorsque nécessaire.
- » L'**infirmière** évalue et suit étroitement l'état biopsychosocial de ses patients, intervient en conséquence en faisant preuve en tout temps de jugement clinique et de compétence, et documente minutieusement ses observations et interventions. Sa situation privilégiée, au chevet du patient et au sein de l'équipe interdisciplinaire, lui permet d'agir en tant que coordonnatrice des soins des patients. Elle est responsable d'élaborer et d'ajuster le plan thérapeutique infirmier.
- » L'**infirmière auxiliaire**, grâce à la pertinence de ses observations, assiste l'infirmière dans son évaluation de ses patients et collabore à la plupart des interventions prescrites. Le champ d'exercice et les actes réservés à l'infirmière auxiliaire sont décrits à l'adresse suivante :
www.oiiq.org/documents/file/ouvrages_de_reference/activit-prof-janv2011.pdf
- » La **préposée aux bénéficiaires** donne les soins directs aux patients de l'unité, tels que l'assistance pour les bains, les repas, ou les déplacements. Le rapport étroit et quotidien qu'elle entretient avec la clientèle de l'unité en fait une alliée précieuse de l'infirmière.
- » La **commis**, correspondant à la fonction d'agente administrative, a des fonctions variées, selon le milieu de travail. La commis est responsable de l'ouverture des dossiers, de l'accueil des patients et peut aussi occuper des tâches de secrétariat (ex. : répondre au téléphone) dans certaines cliniques externes.

Plusieurs autres professionnels de la santé sont impliqués auprès de chaque patient. Parmi eux se trouvent les médecins, les inhalothérapeutes, les ergothérapeutes, les travailleurs sociaux, les psychologues, les physiothérapeutes et les pharmaciens. Les membres formant l'équipe interdisciplinaire peuvent varier selon le type de soins à prodiguer, le type d'établissement et son niveau d'organisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations sur les différents acteurs du système de santé québécois et leurs rôles et responsabilités respectifs, consulter le site Avenir en santé du Ministère de la santé et des services sociaux.
www.avenirensante.gouv.qc.ca